

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Veille commerciale : deux mois pour débusquer les commerçants véreux

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

SOUCIEUSE de voir clair dans le dossier de la veille commerciale, une délégation du ministère du Commerce et des petites et moyennes entreprises, en charge des activités génératrices de revenus, a lancée mercredi dernier une mission de contrôle sur l'application de la mercuriale et la surveillance des stocks dans les marchés de Libreville. Celle-ci a démarré au marché Mont-Bouët et dans plusieurs grandes surfaces.

L'objectif de cette mission de terrain, qui s'étend jusqu'au 28 décembre prochain, est de veiller au respect de la réglementation en vigueur en matière de commerce. Il s'agit de garantir la disponibilité des stocks, d'assurer le respect des dispositions de l'agrément d'importateur vie chère, de veiller au respect de la mercuriale et d'endiguer le phénomène de la rétention des marchandises, occasionnant la spéculation autour des prix de produits de premières nécessités. Dans ce schéma, plusieurs commerçants ont été pointés

du doigt. "Nous devons régulièrement suivre la chaîne de distribution des produits de consommation. Nous devons nous assurer que ces produits sont disponibles en rayons et en stocks. Les infractions relevées donneront lieu à des verbalisations et des amendes", a précisé la directrice générale du commerce, Zéphrine Etotowa. Pour la suite de la mission, ces brigades se rendront dans les communes d'Akanda et d'Owendo.



Les équipes du ministère du Commerce procédant au contrôle des prix.

Onomo Hôtel : l'Etat depossédé de son bien ?



Une vue de la réception de l'hôtel Onomo à Libreville

H.N.M
Libreville/Gabon

L'AUDIT du patrimoine hôtelier de l'Etat lancé par les autorités de la Transition continuent de mettre à nu des opérateurs véreux ayant profité des largesses de l'ancien régime. Pour preuve, la descente de terrain du ministre du Tourisme, Pascal Ngowet Siffon, a relevé la gestion peu orthodoxe d'un complexe hôtelier, dont l'Etat serait le propriétaire : Onomo hôtel.

En effet, pourtant construit par l'Etat à hauteur de 6 milliards de F CFA, celui-ci est aujourd'hui détenu par un certain Maixent Accombressi, promoteur de la société civile immobilière (SCI)

Future Management. "En 2011, l'Etat décide de créer des hôtels, sur ce terrain (site du complexe Onomo, NDLR), il décide de financer à hauteur de près de 6 milliards de F CFA les travaux de construction de cet hôtel. Depuis la création de ce bâtiment, c'est à la SCI Future Management, dont le gérant est Maixent Accombressi qui bénéficie des loyers. Il ressort que l'Etat est propriétaire de cet hôtel avant de céder ce terrain à la SCI. Le gouvernement réclame préjudice des loyers n'ayant pas de reçus. Nous allons très rapidement saisir le procureur et prendre les décisions qui s'imposent", a précisé Pascal Ngowet Siffon.

Éric MIDEPANI
25/11/2022 - 25/11/2023

Une Année pour l'éternité .
Les morts vivent tant qu'un seul vivant
les porte encore en lui.

Ta Famille.

